172 entreprises?certifiées «Made in Luxembourg» en 2025



Réunies le 12 février 2026 à la Chambre de Commerce, les 172 entreprises ayant obtenu leur label au cours de l'année précédente, ont été distinguées pour la qualité de leurs produits et services, et pour leur contribution à l'attractivité économique du Luxembourg. Les entreprises ont reçu leur certificat des mains de Lex Delles, ministre de l'Economie, des PME, de l'Energie et du Tourisme, de Carlo Thelen, directeur général de la Chambre de Commerce et de Tom Wirion, directeur général de la Chambre des Métiers, lors de cette cérémonie co-organisée par les deux chambres professionnelles.

Photos: Emmanuel Claude / Focalize

Créé en 1984, le label *Made in Luxembourg* est une initiative conjointe du ministère des Affaires étrangères et européennes, de la Chambre de Commerce et de la Chambre des Métiers. Initialement destiné aux produits industriels et artisanaux, il reflète aujourd'hui la diversité de

l’économie luxembourgeoise, couvrant également les services, les technologies émergentes ou encore les secteurs créatifs. Il incarne ainsi un Luxembourg moderne, ouvert et en constante évolution.

Depuis sa création, son objectif reste inchangé : valoriser l’origine luxembourgeoise des produits et services proposés par les entreprises certifiées, promouvoir le savoir-faire local et offrir aux consommateurs un repère clair de qualité et de fiabilité. Le label constitue aussi un atout compétitif majeur pour les entreprises, tant sur le marché national qu’à l’international, dans un environnement économique de plus en plus exigeant et hautement concurrentiel.



Open image: 172 entreprises ont obtenu leur label en 2025 (crédit: E. Claude)



Delles, ministre de l’Economie, des PME, de l’Energie et du Tourisme et de Tom Wirion, directeur général de la Chambre des Métiers (crédit: E. Claude)



Open image: (crédit: E. Claude)



Open image: Carlo Thelen, directeur général de la Chambre de Commerce (crédit: E. Claude)



Open image: Lex Delles, ministre de l’Economie, des PME, de l’Energie et du Tourisme (crédit: E. Claude)



Open image: (crédit: E. Claude)



Open image: (crédit: E. Claude)



Open image: (crédit: E. Claude)





Open image: (crédit: E. Claude)



Open image: (crédit: E. Claude)





Open image: (crédit: E. Claude)



Open image: (crédit: E. Claude)







Open image: (crédit: E. Claude)



Open image: (crédit: E. Claude)





Open image: (crédit: E. Claude)



Open image: (crédit: E. Claude)



















Open image: (crédit: E. Claude)











Open image: (crédit: E. Claude)



Open image: (crédit: E. Claude)

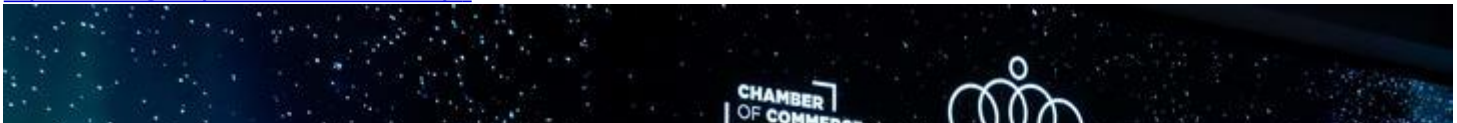



Open image: (crédit: E. Claude)



Open image: (crédit: E. Claude)







Open image: (crédit: E. Claude)





Open image: (crédit: E. Claude)







Open image: (crédit: E. Claude)





Open image: (crédit: E. Claude)



Open image: (crédit: E. Claude)















Open image: (crédit: E. Claude)







Open image: (crédit: E. Claude)







Open image: (crédit: E. Claude)



Open image: (crédit: E. Claude)

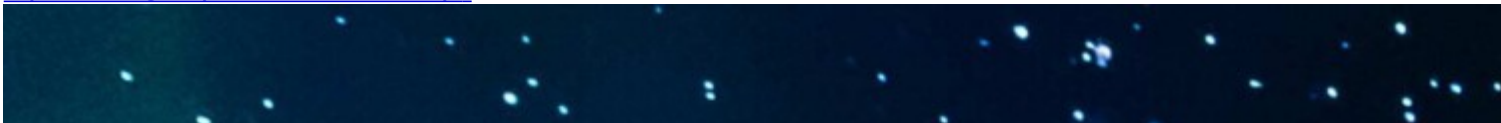



Open image: (crédit: E. Claude)



Open image: (crédit: E. Claude)







Open image: (crédit: E. Claude)



Open image: (crédit: E. Claude)





Open image: (crédit: E. Claude)









Open image: (crédit: E. Claude)



Open image: (crédit: E. Claude)





Open image: (crédit: E. Claude)







Open image: (crédit: E. Claude)



Open image: (crédit: E. Claude)





Open image: (crédit: E. Claude)







Open image: (crédit: E. Claude)



Open image: (crédit: E. Claude)

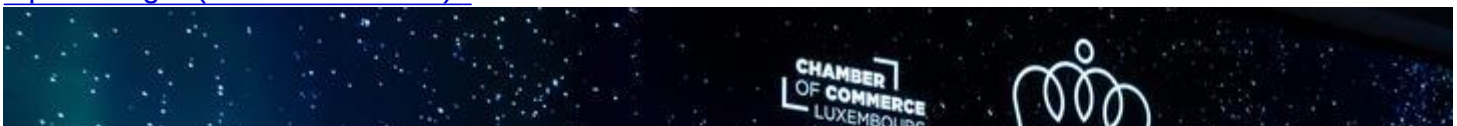



Open image: (crédit: E. Claude)



Open image: (crédit: E. Claude)





Open image: (crédit: E. Claude)



Open image: (crédit: E. Claude)





Open image: (crédit: E. Claude)



Open image: (crédit: E. Claude)





Open image: (crédit: E. Claude)



Open image: (crédit: E. Claude)





Open image: (crédit: E. Claude)



Open image: (crédit: E. Claude)





Open image: (crédit: E. Claude)



Open image: (crédit: E. Claude)

